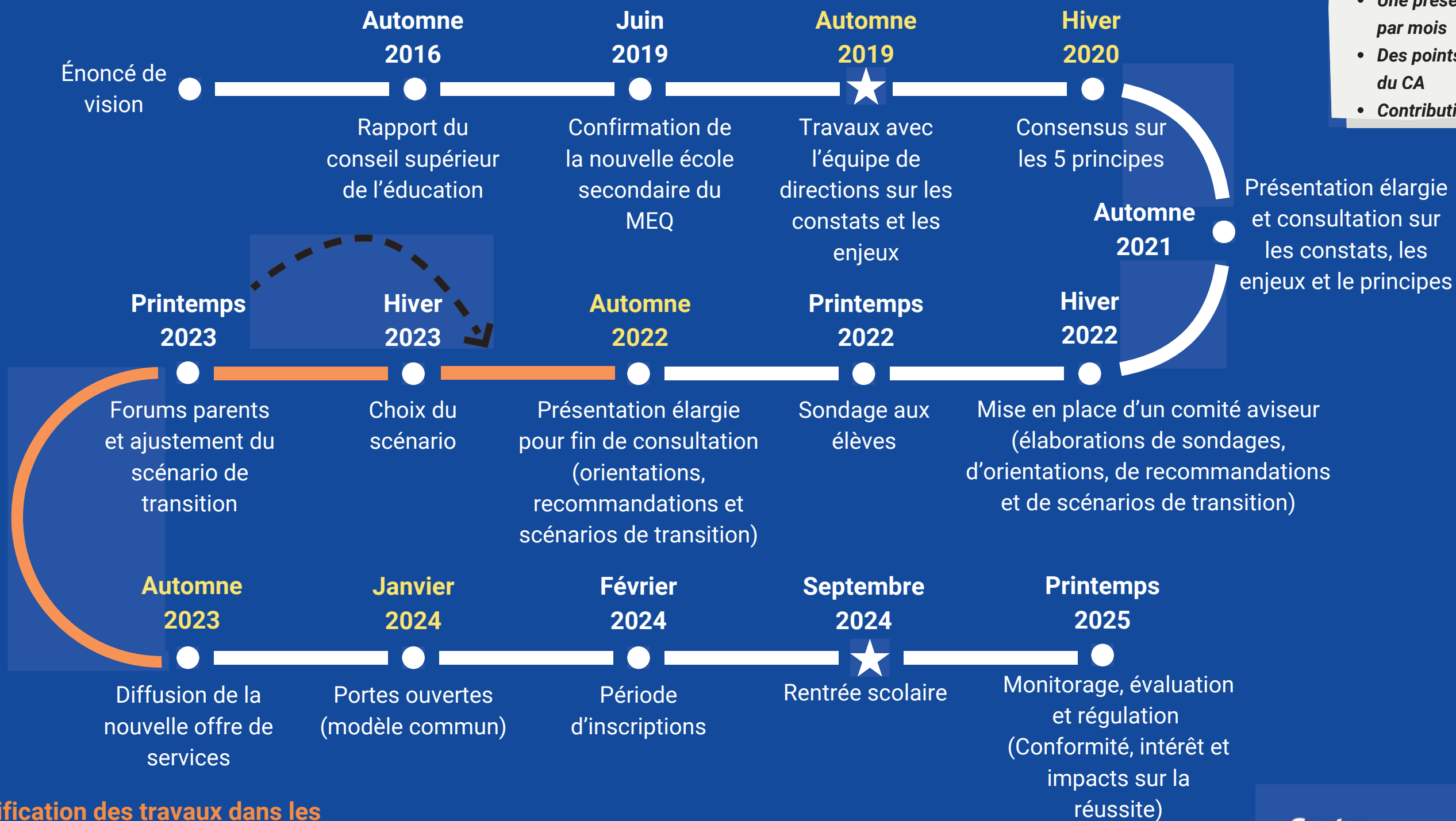


COMMENT PASSER À L'ACTION?



- Un cheminement échelonné sur 5 ans
- Une rencontre par mois avec directions et directions adjointes du secondaire / travaux écoles
- Une présence au comité de parents par mois
- Des points de chute aux séances du CA
- Contribution des services

- Intensification des travaux dans les écoles
- Rencontres avec des représentants d'élèves des écoles secondaires
- Documents joints

La réussite de nos élèves, le cœur de notre engagement!

www.cssdeschenes.gouv.qc.ca

Maude Trépanier, directrice générale adjointe
maude.trepanier@cssdeschenes.gouv.qc.ca

Centre de services scolaire des Chênes



Le portrait 2019 et ses enjeux

Portrait 2019

- Notre offre de services est diversifiée;
- La répartition de notre clientèle dans 4 écoles secondaires;
- Chaque école est nourrie par la clientèle de son territoire mais aussi par les élèves qui sont inscrits aux programmes particuliers offerts dans l'école;
- Le nombre d'inscriptions annuel nous démontre que l'engouement des élèves et des parents pour les programmes particuliers se maintient année après année (81% : 879/1 091 élèves à l'automne 2022);
- Intérêts des élèves: 46 % sports / 25 % arts / 21 % sciences.
- L'arrivée d'une 5e école secondaire en septembre 2024;

Enjeux

- Les places sont limitées dans chaque programme (environ 60% des élèves dans un pp)
- La période d'admission apporte son lot de déception et a un impact sur la motivation des élèves et l'estime de soi (400 1^{er} choix refusés);
- Écart important demeure entre le taux de réussite des élèves du régulier et celui des élèves en programmes particuliers.



Le portrait actuel 2019 et ses enjeux

**Portrait des écarts entre le taux de réussite des élèves faisant partie des programmes particuliers et des élèves n'en faisant pas partie
(Français, mathématique, anglais, niveaux 1 à 5)**

Années de référence	Écarts Taux de réussite
2016-2017	10% à 28,1%
2017-2018	1,7% à 24,3%
2018-2019	3,9% à 24,4%
2019-2020	0,4% à 10,4%
2020-2021	0,7% à 25,8%
2021-2022	3,8% à 29,5%
2022-2023	1,6% à 42,4%



Les principes directeurs

Offre de services au secondaire 2024-2025

Centre
de services scolaire
des Chênes

Québec 

Premier principe

Assurer un curriculum viable et garanti en permettant à tous les élèves d'avoir la même qualité d'enseignement et en accordant le temps d'enseignement nécessaire pour les apprentissages.

Deuxième principe

Favoriser l'accès aux programmes particuliers en bonifiant l'offre de services, en éliminant les critères de sélection et en réduisant les coûts liés aux programmes particuliers.

Troisième principe

Favoriser la fréquentation de l'école de territoire.

Quatrième principe

Offrir un milieu de vie bienveillant répondant aux goûts et aux intérêts des élèves qui le fréquentent.

Cinquième principe

Optimiser les ressources en cohérence avec nos priorités.



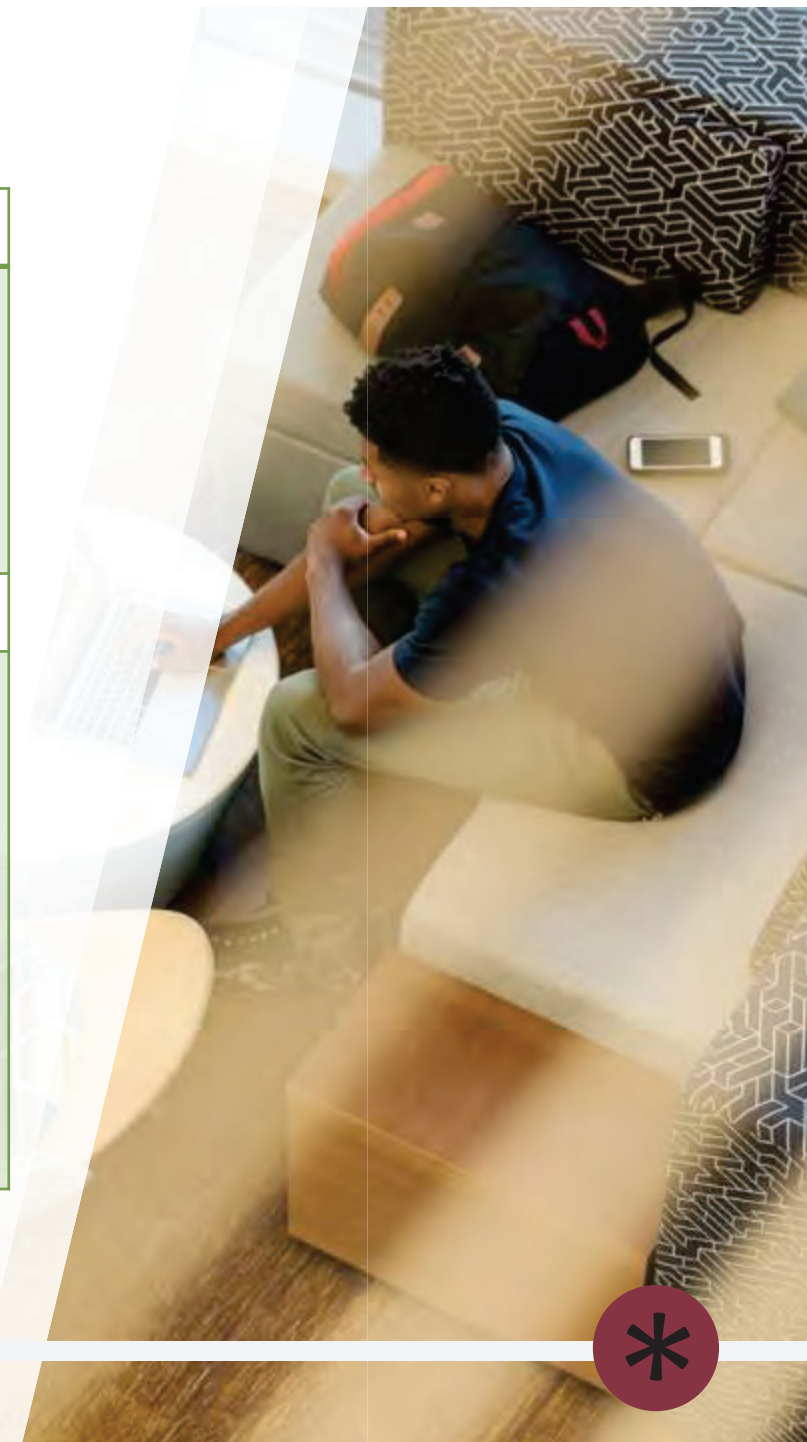
1^{er} principe: Assurer un curriculum viable et garanti

Orientation	RP	LIP
L'amputation des périodes de français, mathématique et anglais est à éviter. Si toutefois, le nombre de périodes de français, de mathématique ou d'anglais prévu dans le RP était amputé, un plan devra être élaboré afin d'assurer la réussite des élèves éprouvant des difficultés.	16	84
	18	85
	18,2	86
	23	
Recommandations		
Au premier cycle, le nombre de périodes dévolu à l'ensemble des pp pourrait représenter de 6 périodes à 8 périodes. Les modèles pourront varier d'un pp à l'autre.		84
	16	85
	18	86
	18,2 23	

RP : Régime pédagogique

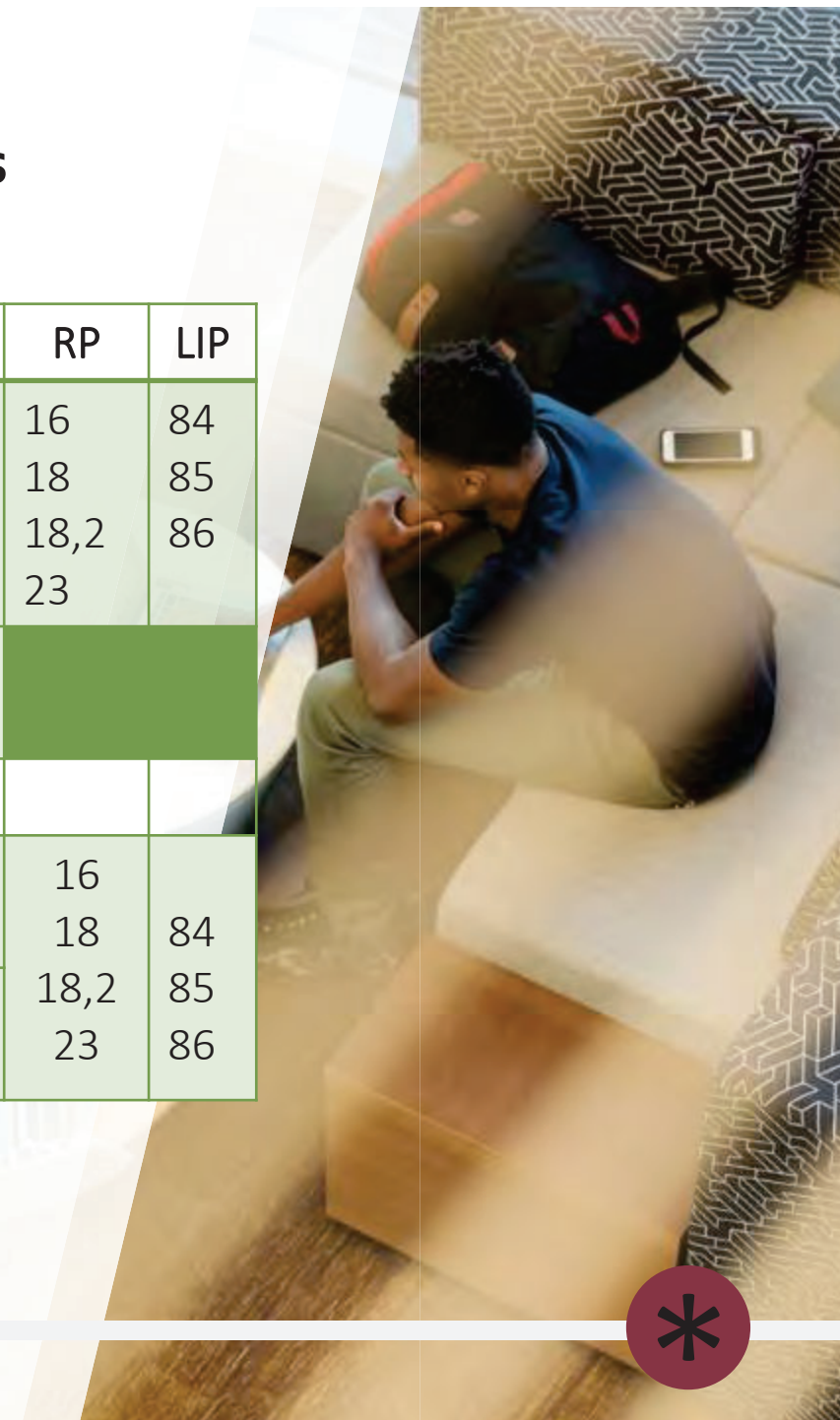
LIP : Loi sur l'instruction public

Pp : Programmes particuliers



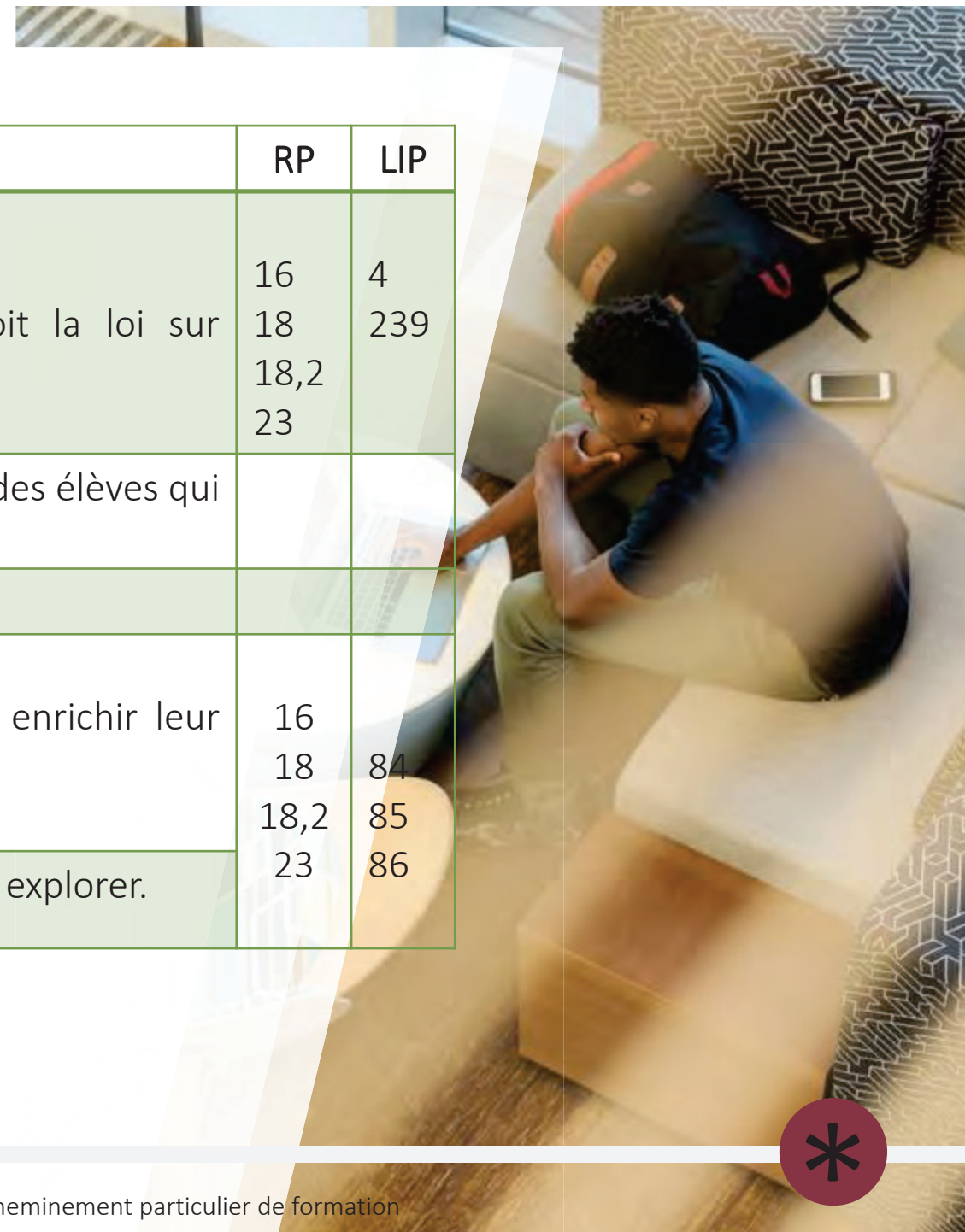
2^e principe: Favoriser l'accès aux programmes particuliers

Orientations	RP	LIP
Pour le Sport-études et le Programme d'éducation internationale, la structure actuelle est maintenue.	16	84
Pour les programmes d'arts, nous n'avons pas l'intention d'aller vers une structure arts-études reconnue par le MEQ .	18	85
	18,2	86
	23	
Pour chaque programme, la sélection des élèves sera basée sur l'intérêt des élèves uniquement.		
Recommandations		
Il est fortement recommandé que chaque école secondaire réfléchisse à la mise en place d'un programme sportif, scientifique et artistique.	16	
	18	84
	18,2	85
Les programmes actuellement en place peuvent être maintenus mais devront être adaptés afin de favoriser l'accessibilité.	23	86



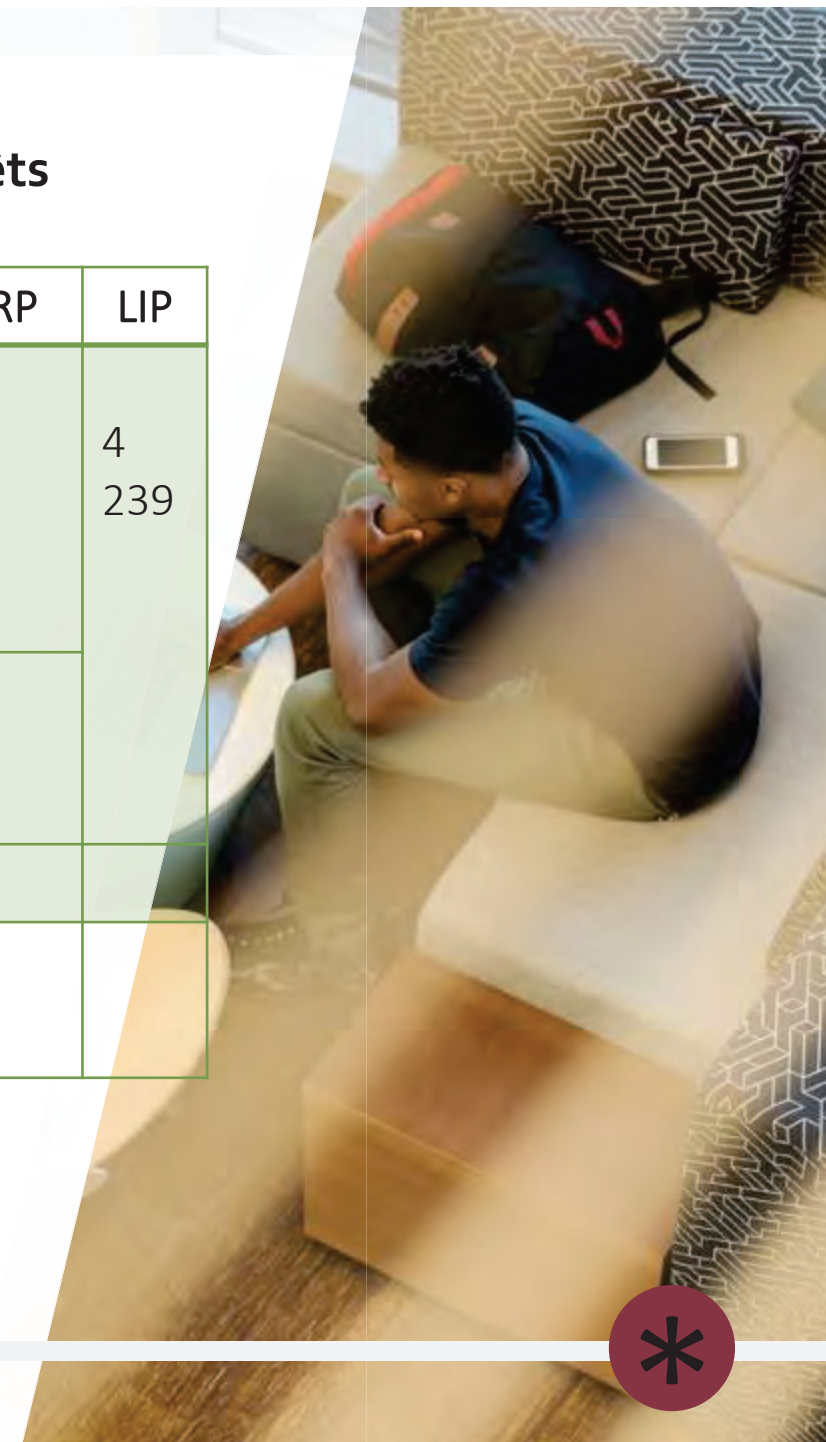
3^e principe: Favoriser le principe d'école de territoire

Orientations	RP	LIP
<ul style="list-style-type: none"> Tous les élèves seront dans un programme particulier. 	16	4
<ul style="list-style-type: none"> Les choix écoles seront encore possibles tel que le prévoit la loi sur l'instruction publique et la politique d'admission des élèves. 	18 18,2 23	239
<ul style="list-style-type: none"> Le transport scolaire ne pourra pas être offert pour l'ensemble des élèves qui seront en choix école. 		
Recommandations		
<ul style="list-style-type: none"> Les écoles tiendront compte des résultats du sondage pour enrichir leur offre de services. 	16 18 18,2 23	84 85 86
L'accessibilité des élèves de CPF aux programmes particuliers est à explorer.		



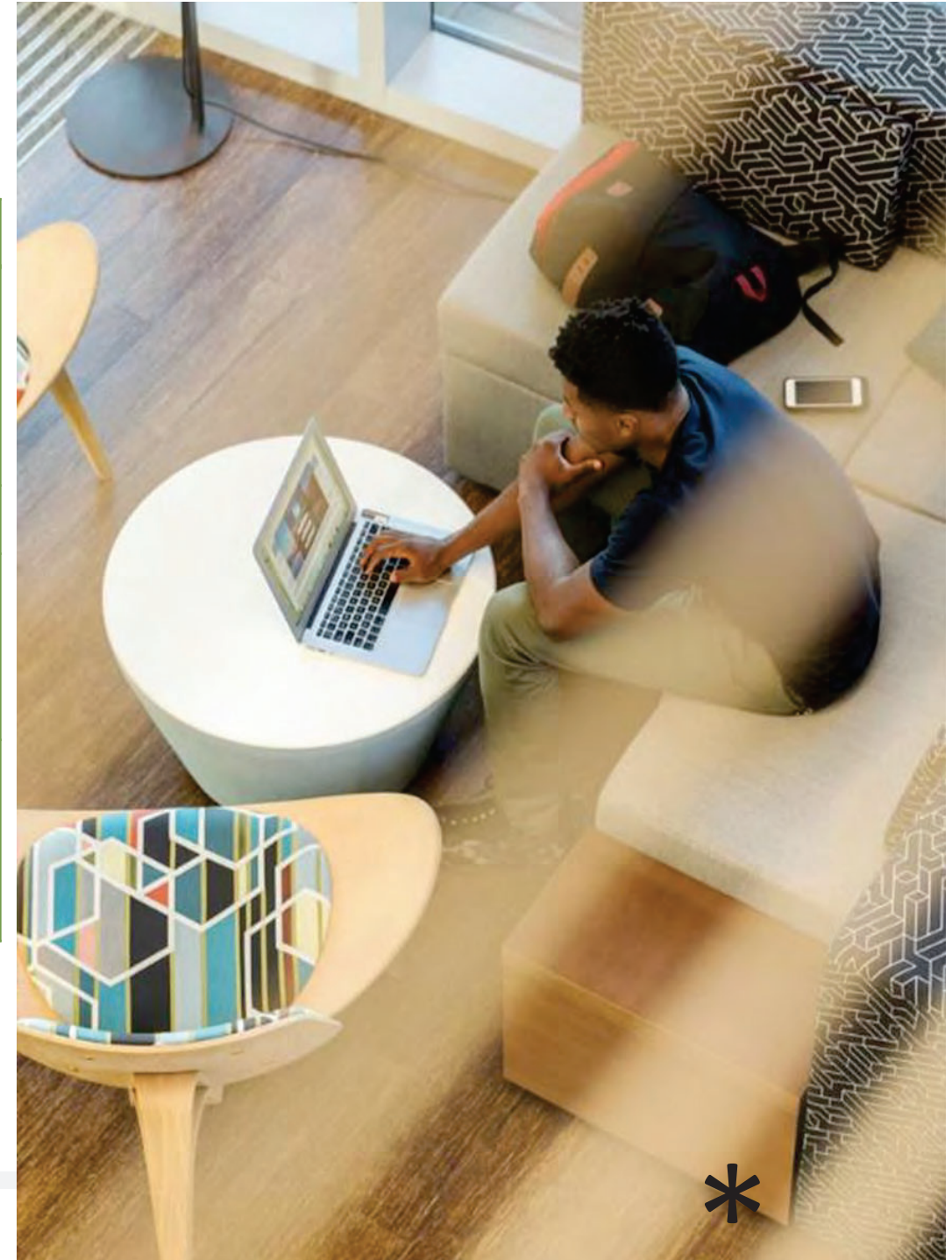
4^e principe: Offrir un milieu de vie bienveillant répondant aux intérêts

Orientations	RP	LIP
<ul style="list-style-type: none">Afin que l'ensemble de nos programmes soient bien connus par les principaux acteurs, nous élaborerons un document de présentation des fondements de chaque programme incluant ses valeurs, les compétences développées et la planification des activités. <i>(Un canevas de base sera conçu à cet effet)</i>		4 239
<ul style="list-style-type: none">En collaboration avec les écoles primaires, des activités de découverte seront organisées permettant ainsi à l'élève de 5^e et 6^e année d'explorer ses champs d'intérêts.		
Recommandations		
Le parascolaire pourra soutenir les programmes particuliers.		



5^e principe: Optimiser les ressources

Orientation	RP	LIP
Le modèle de transport scolaire doit être analysé puisque nous ne serons plus en mesure de transporter l'ensemble des élèves qui seront inscrits ailleurs que leur école de territoire.		
Recommandations		
Des réflexions se poursuivront dans les milieux en lien avec l'horaire notamment la durée de la période du midi.	18	84 86
Il faudra réfléchir à une structure pour bâtir les nouveaux programmes et pour exporter les modèles existants dans les autres milieux. La création d'un centre de transfert des approches développées par les PP est envisagée afin d'accentuer la collaboration entre les équipes-écoles.		



PROGRAMMES PARTICULIERS

ÉCOLES SECONDAIRES DE DRUMMONDVILLE

École du Bosquet

École La Poudrière

École Jeanne-Mance

École Jean-Raimbault

École Marie-Rivier

Programmes particuliers présentement offerts



Programme
Génie de
l'environnement



Programme
Santé active



Programme
Éco - Art
et technologies



Programme
Culture, sciences
humaines et
multimédias



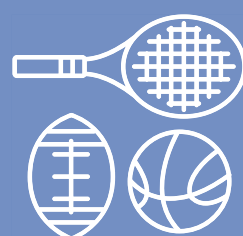
Programme T.Com



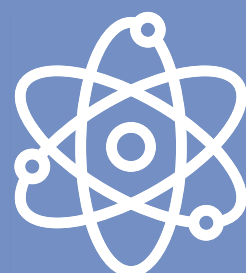
Programme
Théâtre et médias de
communication (TMC)



Programme LCI |
Langues et culture
internationale



Programme
Santé active



Programme
Action techno-
Sciences



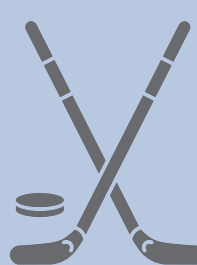
Programme
Arts+



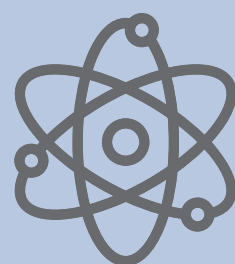
Programme
Arts visuels (PAV)



PEI



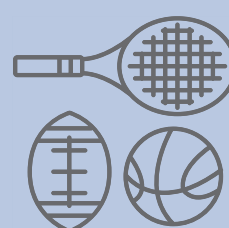
Programme
Hockey



Programme
Sciences+



Programme
de théâtre et
technologies



Programme
Santé active



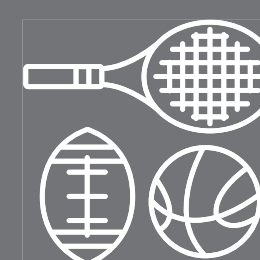
Programme
Danse



Programme
GARAF



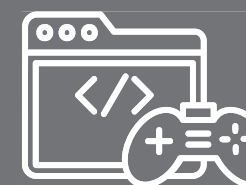
Programme
Musique



Programme
Santé active



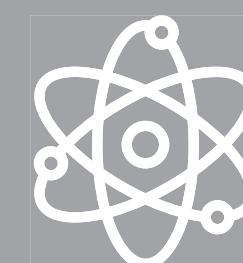
Programme
RenversArt



Programme
d'introduction à la
programmation et
à la conception
de jeux vidéo



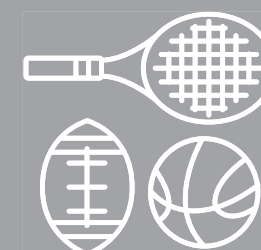
Programme
Multi-Sports-DLTA



Programme
Sciences



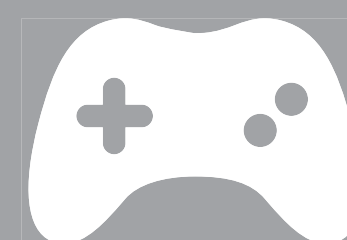
Programme
Sport-études



Programme
Santé active



Programme
Arts plastiques



Programme
en sports
électroniques

La réussite de nos élèves,
le cœur de notre engagement!

Centre
de services scolaire
des Chênes




Québec



Offre de services au secondaire

Orientations 2024-2025

SITUATIONS	ACCEPTATION DANS L'ÉCOLE	TRANSPORT EN VILLE	TRANSPORT EN PÉRIPHÉRIE	INSCRIPTIONS
<p>Élève admis.e dans un programme spécialisé (FMS, FPT, CFER, CC, CPF, Francisation, Sprint, DES-DEP, Boomerang et Destination)</p>	<ul style="list-style-type: none"> Assurée 	<ul style="list-style-type: none"> Oui, dans le respect des balises relatives à la distance de marche et des besoins de l'élève 	<ul style="list-style-type: none"> Oui 	<ul style="list-style-type: none"> Sous la responsabilité des directions d'école
<p>Élève fréquentant son école de territoire</p>	<ul style="list-style-type: none"> Assurée selon les modalités de la politique d'admission 	<ul style="list-style-type: none"> Oui, dans le respect des balises relatives à la distance de marche 	<ul style="list-style-type: none"> Oui 	<ul style="list-style-type: none"> Période d'inscription du 12 au 29 février 2024 L'élève aura à faire un choix de programme particulier
<p>Élève PEI et SE de 1re à 5e secondaire</p>	<ul style="list-style-type: none"> Pour les élèves de 2e à 5e secondaire, priorité à ceux.celles qui fréquentaient déjà ce programme (selon les critères d'admission, la capacité d'accueil de l'école et l'organisation scolaire) 	<ul style="list-style-type: none"> Oui, dans le respect des balises relatives à la distance de marche 	<ul style="list-style-type: none"> Oui Les modalités d'organisation du transport pourraient être différentes de ce qui existe actuellement Exemple : points d'embarquement moins nombreux 	<ul style="list-style-type: none"> Pour les élèves de 6e année vers 1re secondaire : période d'admission du 4 au 15 décembre 2023 Pour les élèves de la 2e à la 5e secondaire déjà inscrit.es, le programme est reconduit automatiquement Pour toutes nouvelles demandes d'inscription provenant d'élèves de 2e à 5e secondaire, elles seront traitées lors de la période d'inscription du 12 au 29 février 2024
<p>Élève qui sera en 4e ou 5e secondaire en 2024-2025 et qui fréquentait un programme particulier en 2023-2024 (clause de protection)</p>	<ul style="list-style-type: none"> Priorité aux élèves qui fréquentaient déjà des programmes particuliers (selon la capacité d'accueil de l'école et l'organisation scolaire) Note : Pour les places restantes, les élèves du territoire seront privilégiés. 	<ul style="list-style-type: none"> Non garanti, mais priorisé en place de courtoisie avec une réponse rapide 	<ul style="list-style-type: none"> Oui Les modalités d'organisation du transport pourraient être différentes de ce qui existe actuellement Exemple : points d'embarquement moins nombreux 	<ul style="list-style-type: none"> Du 4 au 15 décembre 2023, envoi d'un sondage aux élèves qui seront en 4e et 5e secondaire en 2024-2025, afin de valider leur désir de poursuivre leur parcours dans le même programme Ceux et celles qui souhaitent poursuivre, leur programme sera reconduit automatiquement
<p>Élève qui sera en 2e et 3e secondaire en 2024-2025 en choix d'école dans les programmes uniques existants en 2023-2024 : Art dramatique / Langues / Hockey / Danse / Musique / Multi-Sports-DLTA</p>	<ul style="list-style-type: none"> Priorité 1 aux élèves du territoire Priorité 2 aux élèves qui fréquentaient déjà ce programme, dans les limites de la capacité d'accueil de l'école et de l'organisation scolaire 	<ul style="list-style-type: none"> Non garanti à confirmer au plus tard le 20 septembre en place de courtoisie 	<ul style="list-style-type: none"> Non garanti, à confirmer au plus tard le 20 septembre en place de courtoisie 	<ul style="list-style-type: none"> Période d'inscription du 12 au 29 février 2024 Inscription à l'école de territoire (choix de programme à faire) Possibilité de demande de choix d'école
<p>Élève en choix d'école pour les autres programmes</p>	<ul style="list-style-type: none"> Priorité 1 aux élèves du territoire (assurée selon les modalités de la politique d'admission) Priorité 2 aux élèves en choix d'école selon la capacité d'accueil de l'école et de l'organisation scolaire 	<ul style="list-style-type: none"> Non garanti à confirmer au plus tard le 20 septembre en place de courtoisie 	<ul style="list-style-type: none"> Non garanti à confirmer au plus tard le 20 septembre en place de courtoisie 	<ul style="list-style-type: none"> Période d'inscription du 12 au 29 février 2024 Inscription à l'école de territoire (choix de programme à faire) Possibilité de demande de choix d'école

Note : Pour plus d'information, veuillez vous référer à la politique d'admission et d'inscription qui sera adoptée en décembre 2023.



Calendrier des opérations 2023-2024

Offre de services au secondaire 2024-2025

Centre
de services scolaire
des Chênes

Québec 

DATE	OPÉRATION
20 novembre 2023	Diffusion de l'information des programmes particuliers (PEI et SE) pour les élèves de 6e année et leurs parents
4 au 15 décembre 2023	Période de demande d'admission aux programmes particuliers pour les élèves de 6e année qui se dirigent vers le secondaire en 2024-2025 : <ul style="list-style-type: none"> • Programme Sport-études École Marie-Rivier • Programme d'éducation internationale École Jeanne-Mance
4 au 15 décembre 2023	Période de sondage auprès des élèves de 3e et 4e secondaire évoluant actuellement dans un programme particulier, afin de vérifier leur désir de poursuivre leur parcours scolaire dans ce même programme en 2024-2025
4 décembre 2023	Soirée « foire aux questions » pour le programme d'éducation internationale (École Jeanne-Mance)
25 janvier 2024	Portes ouvertes dans les écoles secondaires
1er février 2024	Envoi des réponses pour les acceptations et les refus à la suite des demandes d'admission aux programmes particuliers (PEI et SE) des élèves de 1re secondaire en 2024-2025
12 au 29 février 2024	Période d'inscription, de réinscription et des demandes de choix école *À compter du 1er mars, les inscriptions ainsi que les demandes de choix école seront considérées comme tardives

